

Image not found or type unknown



Services sociaux tribunal de grd instance

Par **haas**, le **27/11/2007** à **12:40**

Bonjour,
ma question concerne notre fils qui c est bagarer dans le collège ou il était la victime a eu 3
jrs d itt les parents on porté plainte l affaire passe au tribunal notre fils a render-vous aupres
des services sociaux n ayant j amais eu de problème jusqu a maintenant a quoi correspond
ce render- vous ?
je reste a votre écoute pour plus ample renseignement
Cordialement